



PROGRAMME DE MENTORAT AENQ 2018-2019

L'Association des entraîneurs de natation du Québec est fière d'offrir un support financier à un certain nombre d'entraîneurs qui cherchent à améliorer et développer leurs compétences grâce à une expérience de mentorat avec un entraîneur travaillant actuellement à un niveau supérieur. **L'expérience de mentorat doit obligatoirement se réaliser sans la présence des nageurs de son club.**

Objectifs

Donner la chance aux entraîneurs de vivre des expériences de mentorat avec des mentors qui ont connu la victoire et amené leurs nageurs à de plus hauts niveaux.

Permettre aux entraîneurs de parfaire leur formation appliquée de façon concrète, sans la présence de leurs nageurs

Implication des entraîneurs chevronnés du Québec ou de l'extérieur à agir comme mentor pour le développement des entraîneurs désireux d'acquérir de nouvelles connaissances et expériences.

Supporter l'implication des clubs et de la Fédération dans le développement des entraîneurs.

Fonctionnement

L'entraîneur soumet un projet de mentorat pour la date requise du 18 NOVEMBRE 2018

Le club endosse la demande de l'entraîneur

Un comité de l'AENQ accepte le projet ou rejette la demande ou accepte avec des modifications.

L'AENQ propose un mentor si nécessaire.

La subvention sera versée après qu'un rapport écrit satisfaisant ait été remis à l'AENQ pour distribution à ses membres. Le rapport devrait inclure une évaluation préparé par le mentor.

La réception des rapports se fait au plus tard 30 jours après la fin du projet.

Il y aura deux niveaux de projets de Mentorat.

Trois (3) projets national/international

Mentorat dirigé vers des entraîneurs travaillant avec des nageurs jeunes, juniors et seniors.

Trois (3) projets provincial/interprovincial

Mentorat dirigé vers des entraîneurs travaillant principalement avec des nageurs groupes d'âge AA-AAA. S'il y a encore un montant de disponible au budget annuel prévu, on pourra additionner un 4^{ème} projet provincial/interprovincial, sans dépasser le budget total annuel.

Critères de sélection pour les projets

Un entraîneur à temps plein d'un club de natation en règle avec la FNQ.

Un entraîneur certifié niveau 2 et plus.

Un entraîneur membre en règle avec l'AENQ et de CSCTA.

Un entraîneur du club doit avoir assisté aux trois jours du Congrès de la natation 2018.

Si l'entraîneur du club déjà inscrit au Congrès 2018 pour les 3 jours, ne peut assister pour un motif humanitaire ou une urgence, le dossier sera évalué par le comité de sélection.

Un seul projet de mentorat pour les entraîneurs d'un même club.

Implication financière de l'AENQ

L'AENQ offrira le support financier suivant pour chacun des projets de mentorats.

Projet national/international :

Jusqu'à 750\$ à l'entraîneur avec pièces justificatives.

(Le montant exact peut être inférieur car il sera basé sur le budget présenté, le nombre de demandes reçues et approuvées)

Et un montant de 250\$ maximum pourra être accordé au mentor. Si tel est le cas, ce montant doit être inscrit au budget présenté par l'entraîneur.

S'il n'y a aucun frais pour le mentor, l'entraîneur pourra avoir un montant jusqu'à 1 000\$

Projets provincial/interprovincial :

Jusqu'à 500\$ à l'entraîneur avec pièces justificatives.

(Le montant exact peut être inférieur car il sera basé sur le budget présenté, le nombre de demandes reçues et approuvées)

Et un montant de 250\$ maximum pourra être accordé au mentor. Si tel est le cas, ce montant doit être inscrit au budget présenté par l'entraîneur.

S'il n'y a aucun frais pour le mentor, l'entraîneur pourra avoir un montant jusqu'à 625\$

Si vous avez des difficultés à vous trouver un mentor

Si vous ne pouvez trouver un mentor, svp communiquez avec le président Greg Arkhurst. Il pourra vous référer à un entraîneur d'un Centre national au Canada ou un entraîneur international au Canada ou un entraîneur pour votre besoin de projet provincial/interprovincial.

Date limite de soumission de votre candidature : 10 octobre 2018

Toute demande jugée incomplète (par exemple demande sans budget) sera rejetée.

Toute demande reçue après cette date sera ignorée.

Date limite pour réaliser votre expérience de mentorat : 30 juin 2019

Veillez faire parvenir votre candidature aux deux adresses courriels suivantes :

Bernard Charron, directeur administration de l'AENQ

Courriel : bcharron@bell.net

Greg Arkhurst, président AENQ

Courriel : ivoryguy1@gmail.com

Les demandes seront acceptés uniquement par courriel et un accusé de réception sera effectué dans par Bernard Charron dans les 24 heures suivants la réception.

Sélection des entraîneurs en mentorat

Un comité de sélection de l'AENQ effectuera la sélection dans la semaine suivant le 10 octobre 2018.

Les entraîneurs des projets retenus seront avisés de leur sélection et du montant maximum de la subvention accordée.

Note : S'il y a encore des projets à combler après le 10 octobre 2018 ou des sommes disponibles au budget, il y aura une relance de mentorat dans les mois suivants.



Version 7 juin 2018

PROGRAMME DE MENTORAT AENQ 2018-2019

FORMULAIRE À COMPÉTER POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE POUR LE 10 OCTOBRE 2018 (JOINDRE VOS PIÈCES JUSTIFICATIVES)

Informations requises :

Nom de l'entraîneur :

Club :

Courriel :

Cellulaire :

Numéro du PNCE de l'entraîneur :

Niveau de certification PNCE actuel :

Liste des conférences de natation suivies en 2017 ou 2018 :

Précisez votre choix de projets

Projet national/international ou Projet provincial/interprovincial

Complétez vos informations pour tous les items de A à L :

- a) Écrire vos expériences, motivations, intérêts, stages, camps, équipes QC et régionales, résumé de votre C.V. :

- b) Décrire les aspirations professionnelles au cours des prochaines années :

- c) Situation actuelle d'entraînement (âge, niveau, nombre de nageurs du groupe d'entraînement)

- d) Les objectifs de votre proposition de mentorat) :

- e) Le mentor spécifique (club, lieu, niveau des nageurs) avec qui vous proposer de travailler et une brève explication sur la raison que vous avez choisi cette personne :

- f) Inclure une copie du courriel du mentor indiquant qu'il est réceptif et capable de vous accueillir aux dates proposées.

- g) Indiquer si vous comptez continuer de communiquer avec votre mentor après votre expérience :

- h) Présenter un budget qui inclut les coûts prévus (voyage, hébergement, repas, etc)
L'entraîneur choisi sera responsable des frais et réservation pour son transport, de son logement et autres dépenses. Des reçus seront nécessaires pour son logement et transport
Si un montant doit être prévu pour le mentor, il doit être indiqué dans le budget.

- i) Budget détaillé :

- j) Date prévues pour le mentorat :
(Le mentorat devrait être d'un minimum de 4 jours)

- k) Une déclaration de soutien de votre club et la valeur de sa contribution financière :
(Une copie d'un courriel de soutien de votre club est suffisante)

- l) Confirmer que vous pouvez être disponible pour une présentation au Congrès de la natation ou autre opportunité à demande de l'AENQ, s'il y a lieu.

Veillez faire parvenir votre candidature aux deux adresses courriels suivantes :

Bernard Charron, directeur administration de l'AENQ
Courriel : bcharron@bell.net

Greg Arkhurst, président AENQ
Courriel : ivoryguy1@gmail.com